



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Aux contribuables de la susdite municipalité



AVIS PUBLIC

Lors de la séance tenue le 14 décembre 2020, le conseil municipal a adopté une résolution concernant une modification du calendrier des séances ordinaires de la prochaine année. En voici le résultat :

- **Le lundi 4 octobre** (au lieu du mardi 12 octobre);
- **Le lundi 15 novembre** (au lieu du lundi 8 novembre);

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières d'ouverture du bureau, au 600, chemin de Joliette à Saint-Félix-de-Valois.

DONNÉ À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, ce quinzième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt.

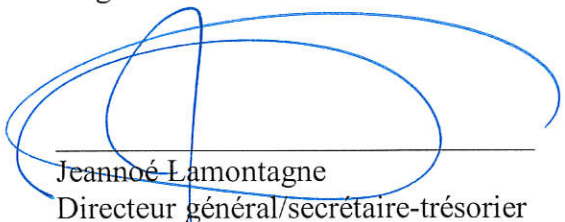


Jeannoé Lamontagne
Directeur général/secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en affichant une copie à la mairie de cette municipalité et sur le site Internet de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois, entre 11 h et 13 h, le 15^e jour de décembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce quinzième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt.



Jeannoé Lamontagne
Directeur général/secrétaire-trésorier